

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL



**MAIRIE DE
TOURNAY**

Nombre de membres en exercice : 15
Ayant pris part à la délibération : 15
Date de la convocation : 14/04/2026
Date d'affichage : 30/04/2026

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 14/04/2026

SEANCE DU 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026 à 18h00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Nicolas DATAS TAPIE, Michel DUCOMBS, Pierre SEUBE et Roger SETAU, Mmes Carole ACHÉ, Dominique ARNE, Chantal CAZAUBON, Régine LAQUET et Séverine SARRAZIN

Absents :

Dominique BARIS donne procuration à Roger SETAU
Laurent HAEST donne procuration à Patrick BRU
Céline PAOLI donne procuration à Dominique ARNÉ

Secrétaire de séance : Dominique ARNÉ

La séance est ouverte à 18h00

1. Approbation du Procès-Verbal du 21 mars 2026

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du Procès-Verbal du 07 avril 2026

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Projet travaux RD 817 et RD 20

Monsieur le Maire rappelle les travaux de cheminement piétons réalisés, sur la RD 817, lors du précédent mandat. Ceux-ci s'étaient arrêtés au niveau du croisement de l'abbaye. L'étude confiée au bureau d'études ATEI prévoit de poursuivre jusqu'à la sortie de la commune. Un affaissement important de la chaussée se situant aux environs du n°30 de l'avenue de Toulouse, des études complémentaires ont été nécessaires.

Concernant la RD 20, ATEI a rendu ses conclusions, monsieur le Maire propose de lancer la consultation des entreprises pour la partie travaux.

Monsieur Michel DUCOMBS demande si la largeur de la bande piétonne sera assez large pour circuler à vélo.

Monsieur le Maire répond que ce ne sera pas une piste cyclable mais elle permettra de circuler à vélo tout en croisant un piéton.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire rappelle la création lors du précédent mandat du plan communal de sauvegarde, outil de gestion de crise en cas d'inondation, d'accident ou autre. Il définit par avance, les procédures et organisations mises en place en cas d'évènement.

Des éléments de ce document doivent être régulièrement mis à jour afin d'assurer un document opérationnel.

Monsieur le Maire propose que monsieur Florian PARENT, ancien conseiller, qui a réalisé le PCS vienne lors d'une future séance, expliquer le fonctionnement de celui-ci.

5. Ouverture de la piscine 2026

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, la piscine municipale ouvre dès le mois de juin afin de permettre aux élèves de Tournay et aux collégiens d'apprendre à nager.

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Piere SEUBE, en charge du dossier.

Il explique que la piscine ouvrira dès le 1^{er} juin pour les scolaires. Comme chaque année l'école élémentaire et le collège bénéficieront de leçons. Cette année, la commune a été sollicitée par la commune de Bordes et le SIVOS du Val d'Arros pour profiter de créneaux à la piscine communale. Ensuite la piscine sera ouverte au public du 6 juillet au 29 août.

Monsieur le Maire indique que 8 séances pour chaque établissement ont pu être intégrer au planning moyennant un forfait de 600 € pour Bordes et 530 € pour le SIVOS. Une convention sera rédigée avec chaque structure.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Vote des taux de fiscalité locale 2026

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux appliqués sur la commune, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,46 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,81 %
- Taxe d'habitation : 16.63%

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente une analyse financière des comptes de la commune.

Il rappelle que le budget est établi au titre de l'instruction comptable M57, conformément aux maquettes budgétaires.

Monsieur le Maire propose de donner son accord à un vote global du budget primitif 2026 et d'adopter le projet de budget primitif 2026 de la commune de Tournay, présenté par chapitres, conformément aux chiffres ci-après :

FONCTIONNEMENT

<i>Nomenclature</i>	<i>Budget 2026</i>
DEPENSES	
Ch. - 011 Charges à caractère général	554 650,00 €
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	877 000,00 €
Ch. - 014 Atténuations de produits	107 420,00 €
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement	741 544,00 €
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 345,00 €
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	114 000,00 €
Ch. - 66 Charges financières	29 150,00 €
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	10 000,00 €
Ch. - 68 Dotations aux provisions	2 000,00 €
TOTAL	2 457 109,00
RECETTES	
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	594 384
Ch. - 013 Atténuations de charges	30 000,00
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	315 580,00
Ch. - 73 Impôts et taxes	875 860,00
Ch. - 74 Dotations et participations	406 285,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	235 000,00
TOTAL	2 457 109,00

INVESTISSEMENT

	<i>RAR</i>	<i>budget 2026</i>
DEPENSES		
Ch.-001 Déficit execution reporté		389 188,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	112 000,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	2 000,00 €
Ch. - 204 Subventions d'équipement versées	0,00 €	247 500,00 €
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	0,00 €	333 388,00 €
Ch. - 23 Immobilisations en cours	55 629,00 €	1 138 500,00 €
Ch. 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		
TOTAL	55 629,00 €	2 222 576,00 €
	2 278 205,00 €	
RECETTES		
Ch 001 - solde execution reporté		
Ch 021 - virement de la section de fonctionnement		741 544,00 €
Ch 024 - Produits de cession		
Ch 10 - Dotations - fonds div	0,00 €	496 816 €
Ch 13 - Subventions d'invest	90 000,00 €	832 806,00 €
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	95 694,00 €
Ch 040	0,00 €	21 345,00 €
TOTAL	90 000,00 €	2 188 205 €
	2 278 205,00 €	

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Subventions aux associations 2026

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2026, présentés par les associations et étudiés en commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes :

Association	Montant proposé	Vote
ADIL 65	380,00 €	unanimité
Jumelage Tournay-Alhama de Aragon	600,00 €	Michel DUCOMBS ne prend pas part au vote
Pétanque club tournayais	500,00 €	unanimité
Diane de l'Arros	500,00 €	unanimité
ACLCT - orchestre à l'Ecole	3 000,00 €	unanimité
ACLCT - école de musique	500,00 €	unanimité
Tournay Sports	8 000,00 €	unanimité
Comité des Fêtes	8 000,00 €	Chantal CAZAUBON ne prend pas part au vote
Banque Alimentaire des HP	100,00 €	unanimité
les restaurants du cœur	100,00 €	unanimité
Les Arrosiennes	250,00 €	Dominique ARNÉ ne prend pas part au vote
centre d'information sur le droit des femmes	250,00 €	unanimité
asso de jumelage la vraie croix	600,00 €	unanimité

9. Vote du budget assainissement 2026

Monsieur le Maire rappelle que le budget est établi au titre de l’instruction comptable M49, conformément aux maquettes budgétaires.

Monsieur le Maire propose de donner son accord à un vote global du budget primitif assainissement 2026 et d’adopter le projet de budget primitif assainissement 2026, présenté par chapitres, conformément aux chiffres ci-après :

FONCTIONNEMENT

<i>Nomenclature</i>	<i>Budget 2026</i>
DEPENSES	
Ch. - 011 Charges à caractère général	16 600,00
Ch. - 023 Virement à la section d’investissement	59 067,00
Ch. - 042 Opérations d’ordre de transfert entre sections	52 884,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	1 000,00
Ch. - 66 Charges financières	3 800,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	2000,00
TOTAL	135 351,00
RECETTES	
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	77 181,00
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	4 000,00
Ch. - 74 Subventions d'exploitation	
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	40 000,00
Ch. - 042 Opérations d’ordre de transfert entre sections	14 170,00
TOTAL	135 351,00

INVESTISSEMENT

	<i>Budget 2026</i>
DEPENSES	
001 - Déficit d'exécution reporté	
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	18 800,00
Ch. - 040 Opérations d’ordre de transfert entre sections	14 170,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	2000,00
Ch.-020	
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	10 000,00
Ch. - 23 Immobilisations en cours	783 089,00
TOTAL	828 059,00
RECETTES	
Ch 001 - solde execution reporté	173 473,00
Ch 021 - virement de la section d'exploitation	59 067,00
Ch 10 - Dotations - fonds div	0,00
Ch 13 - Subventions d'invest	542 635,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	
Ch. 23 Immobilisations en cours	
Ch 040 Opérations d’ordre de transfert entre sections	52 884,00
TOTAL	828 059,00

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique avoir été sollicité par le Président de la Communauté des Communes pour lui présenter un projet d'implantation d'un Leclerc sur le terrain propriété de la 3CVA, avenue de Tarbes. Monsieur le Maire indique que ce n'est pas un projet porté par la mairie et qu'il ne dispose pas d'autres informations à ce jour.
- Monsieur le Maire rappelle les 2 réunions de concertation concernant l'habitat seniors organisées le 6 mai à Pouyastruc et le 19 mai à Tournay
- Monsieur le Maire indique que l'ASEI vient de déposer le permis de construire du nouveau foyer pour adultes sur les terrains jouxtant l'IEM
- La saison des « dimanches de l'Astarac » débutera le 3 mai avec les Boléros Burgais à partir de 11h
- La cérémonie du 8 mai se tiendra à 11h30 au Monument aux Morts
- Monsieur Francis ARTIGUE informe les membres du conseil de la saisie de l'assurance fonctionnelle à la demande du Maire, suite à des courriers diffamatoires.
- Monsieur le Maire informe le conseil que la famille Habarna l'a sollicité pour lui céder des bandes de talus rue de la Côte. Après débat, le conseil ne donnera pas suite.
- Madame Chantal CAZAUBON indique que l'aire de covoiturage est mal indiquée depuis la rue du Général de Hautecloque.
- Madame Régine LAQUET indique que le nouveau conseil n'a pas été diffusé dans la presse pour l'information des tournayais
- Madame Dominique ARNE indique que la commission écologie s'est réunie le 24 avril, et que la commission sociale se réunira le 21 mai

La séance est levée à 21h15

La secrétaire de séance,
Dominique ARNE

Le Maire,
Nicolas DATAS-TAPIE